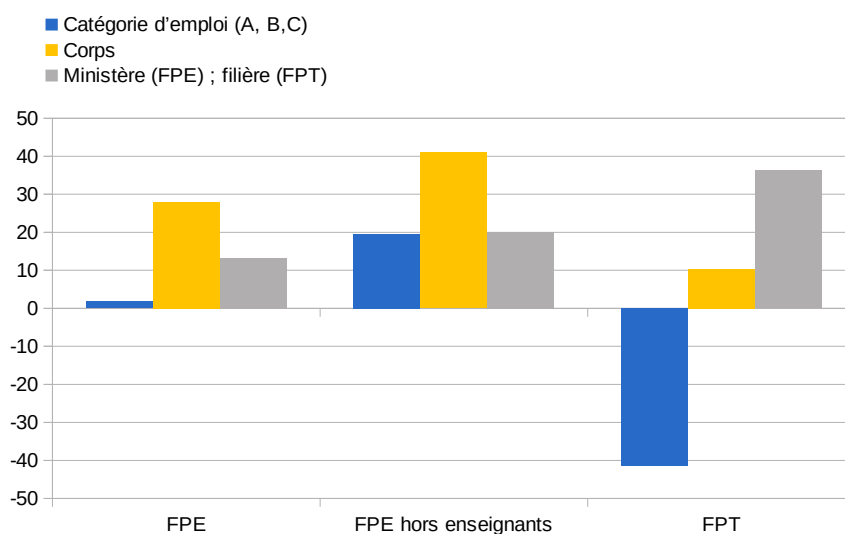


Fin 2018, en Guadeloupe, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 17 % de plus que les femmes. Dans ce versant, plus de 40 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau hiérarchique.

Au sein de la fonction publique territoriale, l'écart est plus faible : 8 %. La durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (69 %).



Lecture : pour l'ensemble des titulaires de la FPE, l'inégale répartition des femmes et des hommes selon les ministères explique 13 % de l'écart de rémunération (ségrégation horizontale). Pour l'ensemble des titulaires de la FPE, l'inégale répartition des femmes et des hommes selon les catégories d'emploi (2%) et les corps (28%) expliquent 30 % de l'écart de rémunération (ségrégation verticale).

Champ : ensemble des agents titulaires des fonctions publiques d'État et territoriale en Guadeloupe, hors militaires.

Source : Insee, SIASP 2018

Pour en savoir plus
Insee Analyses N° 55 du 8 mars 2022

Insee – Division action régionale de Guadeloupe
06 90 50 89 84
sr971-action-regionale@insee.fr
www.insee.fr